

PROJET D'OUVERTURE D'UNE HALTE FERROVIAIRE ET D'UN POLE D'ECHANGES MULTIMODAL SUR LA COMMUNE DE BIDART

Concertation préalable du public du 3 juillet au 10 septembre 2025

Compte-rendu de la rencontre mobile

Samedi 5 juillet 2025



Par souci de clarté et de lisibilité, les propos ont été résumés et synthétisés. A noter que cette synthèse n'altère en rien l'exhaustivité des questions ou remarques rapportées, toutes prises en compte.

En bref : la rencontre mobile au marché des 4 saisons



Objet

Rencontre mobile - concertation préalable



Date

5 juillet 2025, 10h-12h



Lieu

Marché des 4 saisons, Place Sauveur Atchoarena, Bidart

Mise à disposition

- 100 dépliants du projet
- Kakemono et affiches de présentation de la concertation
- QR Code vers le site de la concertation
- QR Code vers un questionnaire dédié



Animation

- Stéphanie MONSTERLEET, animatrice, Groupe Rouge Vif

Les représentants des maîtres d'ouvrage et des partenaires

- **Fabrice ELDUAYEN**, Directeur de Projets Direction régionale, SNCF Gares & Connexions
- **Marie BURAUD**, Responsable Conseil et Organisation, Ville de Bidart

En présence de :

- **Emmanuel ALZURI**, Maire de Bidart
- **Marc BERARD**, 1^{er} Adjoint au maire, Délégué à l'urbanisme, au cadre de vie et à l'aménagement durable, Ville de Bidart
- **Christine CAYZAC**, 4^e Adjointe au maire, Déléguée à la participation citoyenne, à la communication et à l'activité économique, Ville de Bidart

Les objectifs de la rencontre

- Informer sur la concertation en cours
- Informer sur le projet
- Distribuer des dépliants d'information
- Répondre aux questions sur le projet et sur les modalités de concertation
- Prendre les contributions des participants
- Diffuser un questionnaire sur les usages et attentes du public
- Faire connaître le site de la concertation pour se renseigner et contribuer

LA RENCONTRE MOBILE EN QUELQUES CHIFFRES



50 participants



2 intervenants

- SNCF Gares & Connexions
- Ville de Bidart



2h d'échanges avec le public



32 questionnaires
remplis

- 17 par des Bidartars
- 15 par des non-Bidartars (habitants des communes voisines, résidents estivaux, vacanciers)



50 dépliants distribués



1. Compte-rendu de la rencontre

Modalités de participation

Durant 2 heures, le public rencontré échange avec le représentant des maîtres d'ouvrage et les représentants de la ville de Bidart sur le projet et découvre la documentation mise à sa disposition.

L'espace de rencontre est installé sur le parvis de la mairie de Bidart, durant le marché des 4 saisons. Il surplombe le marché et est aisément identifiable par le public.

L'objectif de la rencontre est d'informer les habitants du territoire de la concertation en cours, des rendez-vous de la concertation organisés et des modalités de la participation. Les habitants sont invités à prendre connaissance du projet, contribuer ou poser leurs questions sur le site de la concertation, par mail ou par courrier. Des QR codes sont mis à la disposition du public pour renforcer l'accessibilité du site et du questionnaire proposé durant la rencontre.

La participation

En tout, environ **50 personnes** ont échangé avec l'équipe projet et ont pu être sensibilisées au projet et à la concertation :

- Pour moitié des Bidartars, pour moitié des non-Bidartars (touristes, résidents saisonniers et habitants des communes avoisinantes) ;
- **3 riverains** du projet avaient préalablement, à l'occasion de la réunion publique du 3 juillet 2025, pris rendez-vous avec Fabrice ELDUAYEN, Directeur de Projets Direction régionale, SNCF Gares & Connexions, pour échanger sur le projet. Cet échange s'est tenu au sein de la mairie de Bidart ;
- **32 questionnaires** ont été renseignés à l'occasion des échanges entre l'animatrice et le public : 17 par des Bidartars, 15 par des non-Bidartars.

Les personnes rencontrées représentaient un large éventail d'âges, avec une majorité de profils retraités. Toutes sont venues spontanément à la rencontre de l'équipe projet. L'animatrice a également parcouru le marché pour inviter les personnes à participer à la concertation.

La connaissance du projet

La connaissance par le public du projet d'ouverture d'une halte ferroviaire à Bidart est apparue bonne. Elle correspond au découpage suivant :

- **80% des personnes rencontrées sont correctement informées du projet ;**
- **20% des personnes rencontrées, exclusivement des non-Bidartars, découvrent le projet à l'occasion de la rencontre mobile.**

La connaissance du public du projet d'ouverture d'un pôle d'échanges multimodal était plus limitée.

La rencontre organisée a donc principalement permis de sensibiliser le public sur la concertation, son objectif (débatte de l'opportunité du projet avec tous les publics) et les modalités de participation mises à sa disposition.

Le dépliant du projet en tant que source d'informations, et le site de la concertation en tant que moyen de contribution ont été appréciés et bien reçus. La documentation mise à la disposition du public a permis de faire connaître l'URL du site de la concertation : <https://concertation-bidart.fr>

Contributions du public : avis, attentes et points d'attention

- **Un vaste consensus en faveur du projet de halte ferroviaire**

L'ensemble des personnes rencontrées se sont déclarées favorables au projet. Elles y voient une opportunité **de faciliter les déplacements du quotidien, d'améliorer l'accessibilité de Bidart et de contribuer à la réduction du trafic routier**, de plus en plus dense.

Le projet est également perçu comme une réponse aux problèmes croissants de saturation des parkings et à l'augmentation du coût du stationnement. Quelques personnes rencontrées souhaiteraient que l'ouverture de la halte ferroviaire et du pôle d'échanges multimodal (PEM), prévue à l'horizon 2029, intervienne plus rapidement. Une personne, résidente estivale sur la commune, souligne l'intérêt du projet pour les Bidartars dans le cadre des déplacements du quotidien, mais craint son impact sur le développement de Bidart, dont elle souhaite « voir l'aspect village préservé ».

« *Aupa trena eta bizikleta !* »*

Bidartar, 05/07/2025

*Hourra, train et vélo !

Le développement du transport ferroviaire et des mobilités douces est accueilli très positivement, tant pour les trajets quotidiens des habitants de Bidart et des communes voisines que pour les déplacements des résidents saisonniers ou des touristes. Le train est particulièrement apprécié comme **alternative fiable** et confortable à la voiture, notamment **pour les personnes âgées**, confrontées à des difficultés croissantes pour se déplacer en voiture.

« *Je suis transporteur routier, j'en ai marre de la route. Je prendrai le train pour venir à Bidart, si les solutions d'intermodalité nous permettent, à ma famille et moi, de nous déplacer facilement sur le territoire.* »

Vacancier, 05/07/2025

Par ailleurs, **trois riverains ont exprimé des interrogations** auprès du maître d'ouvrage concernant les potentielles nuisances liées à l'ouverture de la halte et du PEM, en particulier les **nuisances sonores** associées à la fréquence des trains ainsi qu'aux phases de freinage et d'accélération.

- **Les conditions d'un report modal effectif**

Pour encourager un basculement de l'usage de la voiture vers le train dans les déplacements quotidiens, les habitants de Bidart soulignent plusieurs besoins prioritaires :

- **Fréquence et fiabilité de la desserte** : une fréquence élevée, de l'ordre d'un train toutes les 30 minutes, associée à une exigence forte de ponctualité.
- **Aménagements du pôle d'échanges multimodal (PEM)** : la nécessité d'un **parking gratuit pour les voitures** et d'un **espace sécurisé pour le stationnement des vélos**.
- **Intermodalité locale** : la mise en place d'une **navette reliant la halte au centre-ville de Bidart**, afin de faciliter les correspondances et l'accès à la gare.
- **Confort et équipements en gare** : la présence sur les quais d'**assises, d'abris, de végétation, d'une fontaine à eau** ainsi que d'un **système de billettique** accessible et fonctionnel.

« Le report modal vers le train, c'est super, dans la mesure où notre impact écologique serait moindre. »

Bidartar, 05/07/2025

80% des Bidartars interrogés se sont montrés favorables à l'éventualité d'un report modal de la route vers le rail dans le cadre de leurs déplacements du quotidien. La majorité d'entre eux envisage d'effectuer le(s) dernier(s) kilomètre(s) pour rejoindre ou quitter la gare à pied ou en vélo. En matière d'équipements et de services proposés, ils ont donc en conséquence pointé l'importance de disposer d'un parking à vélos sécurisé sur le site de la halte et d'avoir la possibilité de transporter les vélos dans le train.

« Ce serait bien pour aller de Saint-Jean-de-Luz à Bidart, mon village coup de cœur. »
Vacancière, 05/07/2025

De leur côté, les résidents estivaux et les touristes mettent en avant le coût élevé du stationnement en période estivale, qu'ils considèrent comme un levier incitatif en faveur du report modal. Ils insistent également sur l'importance de disposer de **liaisons efficaces avec les communes voisines**, afin de faciliter les déplacements ponctuels le long du littoral.

73% des non-Bidartars interrogés se déclarent susceptibles de « préférer le train à la voiture » dans leurs déplacements vers et de Bidart. Ils évoquent la nécessité d'une mise en place de solutions d'intermodalité du type bus ou navette, desservant au mieux le territoire, pour modifier leurs usages en matière de modalité. La mise à disposition d'une **borne libre-service pour l'achat des billets**, sur le site de la halte, est également évoquée.

Un participant, habitant en région parisienne et se rendant régulièrement à Bidart durant ses vacances, interroge l'éventualité d'un arrêt du TGV à Bidart, tout en précisant que rejoindre Bidart depuis Biarritz par TER serait cependant suffisant à favoriser le report modal.

2. Les réponses au questionnaire proposé

Les réponses des Bidartars

17 Bidartars ont répondu au questionnaire proposé durant la rencontre.

100 %

des personnes interrogées considèrent que l'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal à Bidart constitue **une opportunité pour le territoire.**

88 %

des personnes interrogées seraient susceptibles de modifier leurs habitudes de transport pour **privilégier le train dans leurs déplacements du quotidien.**

35,5 %

des personnes interrogées font de **la fréquence des arrêts** et de **la ponctualité** des conditions nécessaires pour leur faire « préférer le train ».

« Comment envisagez-vous d'accomplir le(s) dernier(s) kilomètre(s) entre la gare et votre lieu de destination ? » (plusieurs réponses possibles)

53 % à pied

47 % à vélo

47 % en transports en commun

Les réponses des non-Bidartars

15 non-Bidartars (résidents estivaux et vacanciers) ont répondu au questionnaire proposé durant la rencontre :

- **2 personnes** se rendent quotidiennement à Bidart pour ses loisirs et achats ou pour son activité professionnelle
- **5 personnes** se rendent mensuellement à Bidart pour leurs loisirs
- **8 personnes** se rendent annuellement à Bidart pour leurs vacances

80 %

des personnes interrogées utilisent exclusivement la voiture pour se rendre à Bidart.

73 %

des personnes interrogées seraient susceptibles de modifier leurs habitudes de transport pour **privilégier le train.**

33 %

des personnes interrogées font de **la mise en place d'une navette ou d'un bus** reliant la gare aux différents centres d'intérêt de la ville de Bidart une condition nécessaire pour leur faire « préférer le train ».

Les maîtres d'ouvrage



Nous concevons, **construisons, modernisons et exploitons les gares de France**, celles d'aujourd'hui et de demain.

Forts de notre expertise et de l'engagement de nos milliers de collaborateurs, nous nous mobilisons chaque jour afin de concilier les besoins de l'ensemble de nos parties prenantes (voyageurs et visiteurs, entreprises de mobilité, commerces, collectivités locales), pour accueillir toujours plus de voyageurs.

Parce qu'une gare est un écosystème complexe, notre rôle est d'intégrer et de **connecter harmonieusement les nombreuses fonctions et services qui la composent**, au bénéfice du **développement des territoires** sur lesquels nous opérons et d'une **mobilité facilitée et durable**, en garantissant le niveau de **sûreté et de sécurité** attendu par tous.



Autorité Organisatrice des mobilités pour tout le Pays basque ainsi que pour les communes de Tarnos, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx.

Le Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque organise et assure, pour le compte de ses membres, l'exploitation des services de transports réguliers urbains et non urbains, ainsi que les transports scolaires.

Il est également compétent sur la question de l'**intermodalité** et l'aménagement des **pôles d'échanges multimodaux**.

Les partenaires du projet



Le projet TRANSFERMUGI a été cofinancé à 65 % par l'Union européenne à travers l'appel à projets AFOMEF POCTEFA du Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif du POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.

